

DEFENSEUR DES DROITS DE QUI ?



Bureau National du SCSI . 55 rue de Lyon. 75012 Paris - 01 44 67 83 30

mars 2016

L'affiche de
La honte !



Défenseur des droits
Un partisanisme contre la police.



Le SCSI et ALTERNATIVE Police CFDT sont particulièrement scandalisés par l'opération de communication lancée contre la police nationale par Monsieur Jacques TOUBON, Défenseur des Droits.

Le SCSI et ALTERNATIVE Police CFDT sont d'autant plus stupéfaits que cette campagne s'inscrit dans une stigmatisation coutumière de notre institution. Elle laisse entendre que les policiers agissent quotidiennement en dépit des lois et des règlements qu'ils sont tenus d'appliquer et de respecter.

En outre, cette campagne est totalement partisane de la part d'une institution qui se doit au contraire de démontrer l'objectivité et l'impartialité qui s'imposent dans le traitement des dossiers, tant sur la forme que sur le fond.

Cette affiche représente des policiers pratiquant un contrôle d'identité, accompagnée d'un slogan sans ambiguïté dénonçant un contrôle de police soit disant abusif . Elle apparaît comme un règlement de compte personnel du défenseur des droits à l'encontre des parlementaires.

Le SCSI et ALTERNATIVE Police CFDT rappellent que Monsieur Jacques TOUBON a déposé plusieurs amendements en faveur de la création d'un récépissé de contrôle d'identité qui ont été rejetés en bloc par les députés.

Le SCSI et ALTERNATIVE Police CFDT demandent à Monsieur Jacques TOUBON un peu plus de retenue dans le cadre de sa mission qui, rappelons-le, existe au travers de financements publics.

Enfin, le SCSI et ALTERNATIVE Police CFDT sont d'autant plus stupéfaits quand on sait que le défenseur des droits, censé lutter contre toutes formes de discriminations, à lui-même, par le passé, voté contre la dépénalisation de l'homosexualité et contre l'abolition de la peine de mort !

METTRE FIN AUX INJUSTICES, CONSTRUIRE L'AVENIR